

## Méthode de cotation pour l'auto évaluation

Ce type de méthodologie permet d'effectuer une évaluation qualitative. Chaque critère est classé au cours des réunions d'auto évaluation par l'ensemble des auto évaluateurs, selon le degré d'adéquation aux exigences du critère :

- A – la structure satisfait totalement aux exigences du critère
- B - la structure satisfait en grande partie aux exigences du critère
- C – la structure ne satisfait que partiellement aux exigences du critère
- D – la structure ne satisfait pas aux exigences du critère
- NA – non applicable dans l'établissement (possibilité d'argumenter dans la colonne « justification de réponse »)

Pour les critères binaires, si la réponse est oui, mettre A, si la réponse est non, mettre D.

La conformité du service au critère doit toujours s'envisager en tenant compte :

- du caractère complet, adapté, à ce jour et efficace des éléments mis en place par le service pour répondre au critère ;
- de la connaissance que le personnel a de ces éléments ;
- de la mise en œuvre de ces éléments.

Pour chaque critère, il est important que l'équipe d'auto évaluation argumente son choix en utilisant la justification de la réponse car la même cotation peut répondre à plusieurs situations différentes :

Exemple :

« La prise de commande est faite quotidiennement et nominativement, prenant en compte obligatoirement le choix, le goût, la texture, la prescription diététique, les besoins de collations. »

7 points définissent la qualité optimale pour ce critère. Les deux premiers et la possibilité de prendre en compte les besoins de collation à ce niveau sont liés à la structure de la prise de commande de l'hôpital. Les 4 points suivants sont liés au travail de l'établissement. Les questions suivantes sont à documenter : le responsable de la prise de commande propose-t-il un choix « informé » ? Consulte-t-il la feuille de goût (ou autre document) au moment de la commande ? Consulte-t-il le dossier de soins (ou ses collègues) pour décider de la texture ? Prend-t-il en compte la prescription diététique par un contact avec la diététicienne ?

-Pour parvenir à une cotation de « A », il faut que tous les points soient effectués, en routine, par tous les responsables de la commande.

-Pour parvenir à la cotation de « B », il faut être, par exemple, dans une situation où la prise de commande est faite quotidiennement et nominativement, et dans laquelle la totalité des responsables prennent en compte le choix, le goût, la texture, la prescription diététique, mais par exemple où il n'y a pas de possibilité de collation.

-Pour parvenir à la cotation de « C », il faut que la prise de commande quotidiennement et nominativement, mais la proposition de choix, la prise en compte du goût et des besoins des patients sont assurées de manière irrégulière et inconstante selon les jours ou les personnes.

-La cotation de « D », correspond, par exemple, à une situation où, quotidiennement, est effectuée une commande sans tenir compte d'aucun des critères.